

La lettre du MEDEF de l'Ain

N° 55 - Décembre 2015 - Janvier 2016



MEDEF de l'ain
Mouvement des Entreprises de France

Félicitations

Trophées des Entreprises de l'Ain

Alain PALISSE a remis le trophée Espoir à Fabien DELAVENAY, PDG de SOLYNEO, spécialiste des systèmes d'alimentation embarqués à hauts rendements en environnement contraint.



Trophées des Maires de l'Ain (voir page 4)

Pascal PARENT remettait le trophée de la Solidarité à Daniel FABRE, Maire d'Ambérieu en Bugey.
www.lestropheesdesmaires01.fr



Bravo à nos élus pour leur travail de proximité.

Technology Fast 50 Grand Rhône-Alpes Deloitte/In Extenso

2e prix pour Frank BISETTI, PDG de K-NET dans la catégorie Internet/Médias/Télécoms



ÉDITO

Actualités

A l'heure où nous publions ces lignes les résultats des élections régionales confirment le changement de majorité en Rhône-Alpes Auvergne.

Le MEDEF est avant tout le parti de l'entreprise, même s'il a pu donner son avis sur tel ou tel contenu d'un programme présenté à cette occasion.

Saluons l'équipe régionale sortante qui a été active sur la promotion de l'entreprise privée et qui a prêté une oreille attentive à nos préoccupations.

Bienvenue aux nouveaux arrivants dont l'engagement pour soutenir nos entrepreneurs a été présent pendant toute la campagne.



Notre département sera attentif aux actes.

Au plan local nous avons remis le 22 octobre dernier à la société SOLYNEO le trophée Espoir lors de la très belle manifestation organisée par Le Progrès.

Notre organisation est très attachée à la promotion de ces événements qui contribuent à rapprocher les acteurs économiques de l'entreprise sous toutes ses formes.

Le 6 Novembre Le MEDEF a organisé à Oyonnax une réunion consacrée au thème du rescrit fiscal.

A cette occasion nous avons accueilli Monsieur Bonnet, Directeur des finances publiques et son équipe qui nous ont consacré deux heures d'exposés et d'échanges sur un dispositif peu connu et donc peu utilisé.

Nous souhaitons rappeler que ce type d'échanges est de nature à fluidifier les relations entre nos différentes administrations et nos adhérents et dédramatiser certaines situations.

Dans le même ordre d'idées une réunion sera organisée début 2016 avec l'URSSAF. Nous continuerons ainsi l'année prochaine notre série de rencontres avec les acteurs publics du département et souhaitons vivement votre participation.

Nous profiterons également de ces réunions pour présenter la palette de nos services et les responsables qui travaillent au quotidien pour y pourvoir.

Chers adhérents, chers amis entrepreneurs, cette année 2015 aura été endeuillée par des événements particulièrement dramatiques pour ceux qui les ont subis. Nos pensées vont d'abord aux familles.

Au-delà je vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année et vous présente au nom de toute l'équipe du MEDEF de l'Ain, nos meilleurs vœux de réussite pour vous et vos proches dans une harmonie retrouvée.

Alain PALISSE
Président

Les élus en parlent

Dans le cadre de notre tour de l'Ain de la fibre nous poursuivons nos rencontres avec les Présidents de Communautés de Communes afin de recueillir leur position sur ce sujet.

Nous constatons que les élus sont conscients de l'importance de cette technologie pour les entreprises mais se heurtent souvent à des difficultés liées au coût de mise en place de la fibre.



**Interview de René Vuillerod
Président de la Communauté
de Communes de BUGEY
SUD**

Quelles sont vos orientations par rapport à l'accès à la fibre pour les entreprises?

La CCBS s'est donnée des objectifs, fixée un cap : le développement économique. Pour cela, 3 piliers incontournables pour le territoire : le numérique et la téléphonie, la santé et la fluidité du trafic pour l'accès aux grands axes de circulation.

Concernant le très haut débit et plus particulièrement la fibre optique nous sommes convaincus qu'il s'agit d'une composante essentielle de l'attractivité de notre territoire afin de conserver nos entreprises et pour en faire venir de nouvelles. Il s'agit de mettre en œuvre ce cercle vertueux qui permettra aux entreprises de prospérer, de créer de la richesse pourvoyeuse d'emplois et de ressources fiscales pour nos collectivités. Le Bugey Sud doit rester le 1er territoire industriel de l'Ain en pourcentage de sa population. Pour cela, nous travaillons de concert avec les communes et Bugey Développement sur ce dossier.

Dans cette optique, nous nous sommes engagés avec Dimitri Lahuerta, Vice-Président de la CC BUGEY SUD, à rencontrer les entrepreneurs dans les différentes zones d'activités.

A ce jour, nous avons visité celles de la ZA de Gallay à Saint Benoît, de Coron sur Belley et Virignin et prochainement, celle de Sauvy à Virieu le Grand. Le message recueilli est toujours le même : les entreprises souhaitent accéder à la fibre.

En revanche la zone de la Pelissière est déjà équipée mais peu d'entreprises sont connectées, ce qui est regrettable. Il est important de relayer cette information auprès d'elles.

Quand cette installation sera-t-elle opérationnelle?

Début 2016, cette technologie sera disponible sur la zone de la Bruyères à Brégnier-Cordon représentant un investissement de 30 000 € pour la Communauté de Communes qui s'efforce au quotidien de trouver la solution pour répondre aux besoins des entrepreneurs du territoire.

Sur la zone de Coron une trentaine d'entreprises se sont mobilisées pour l'accès à la fibre où tout est mis en œuvre pour trouver une solution dans les prochains mois.



**Interview de Daniel Fabre
Vice-Président de la Commu-
nauté de Communes de
la Plaine de l'Ain et Maire
d'Ambérieu**

Quelles sont vos orientations par rapport à l'accès à la fibre pour les entreprises?

Il est important de préciser que cette compétence n'a pas été déléguée expressément par les communes à la CCPA mais nous y sommes cependant très attentifs compte tenu de son attrait pour la compétitivité et le développement des entreprises. Sujet d'autant plus important pour Ambérieu puisque nous souhaitons accélérer l'implantation d'entreprises technologiques en lien avec la présence de l'école d'ingénieurs de l'ECAM, la mise en place d'un FabLab et d'un Espace de co-working.

Sur le territoire deux situations perdurent : Ambérieu qui se trouve dans une zone où ORANGE déploie de manière exclusive son réseau alors que le reste de la CCPA est équipé par l'intermédiaire du SIEA (syndicat mixte de l'électricité de l'Ain).

Quand cette installation sera-t-elle opérationnelle?

Concernant la zone ORANGE les travaux vont s'échelonner de début 2016 à 2020. Une délibération du conseil municipal du 13 Novembre 2015 acte cet engagement d'ORANGE et fixe des priorités d'installations notamment pour les entreprises qui en ont le plus besoin.

Concernant le réseau du SIEA: la zone d'activité d'en Beauvoir sur la commune de Château Gaillard est reliée ainsi que le Parc Industriel de la Plaine de l'Ain. En revanche la zone d'activité de la Bassette ne l'est pas encore. La CCPA demeure à l'écoute des entreprises concernant des zones non couvertes et sur lesquelles on identifierait un besoin crucial afin de trouver une solution en coordination avec le SIEA.

CONTACT :

Paul CULTY
Tél. 04 74 32 17 10
paulculty@medef-ain.com

Dossier rescrit fiscal

À l'initiative d'Alain Palisse, président du Medef de l'Ain, une matinale était organisée le 6 novembre 2015 à Oyonnax sur ce sujet. Nous vous proposons ici une version synthétique du dossier.

Intervention de Monsieur Bonnet, directeur des finances publiques départementales

De façon générale, la procédure de rescrit permet de soumettre à l'administration un cas précis afin de lui demander de prendre une position qui lui est opposable.

Ses effets sont différents de la simple réponse à la demande de renseignements. Une fois le rescrit rendu, l'administration ne peut procéder à aucune imposition supplémentaire fondée sur une appréciation différente de la situation en cause.

Le rescrit concerne l'ensemble des contribuables.

Lors de cette présentation, les différentes conditions d'application du rescrit ont été abordées.

Intervention de Monsieur Guyader sur le Crédit Impôt Recherche

Le CIR est une aide indispensable pour que les entreprises développent les produits de demain car ceux-ci sont dans la tête des chercheurs d'aujourd'hui. Le dispositif CIR est donc un puissant moteur d'innovation.

Cependant il soulève une question ambiguë car il repose sur la notion de recherche qui n'est souvent pas comprise de la même façon par les entreprises qui déposent les projets et les professionnels de la recherche qui évaluent si « oui ou non » les travaux présentés sont éligibles au CIR.

Si on veut se rapprocher du vocabulaire industriel on pourrait dire que les sauts technologiques relèvent du CIR, alors que la simple innovation n'en relève pas ; mais naturellement les frontières sont floues et la décision relève toujours d'un arbitrage.

Dans la recherche il y a aussi la notion d'étude à risque (le succès n'est pas assuré) et d'originalité des travaux. Ce sont des notions que l'industrie comprend mal puisqu'elle minimise les risques systématiquement dans un contexte où les crédits d'investissement techniques sont rares.

Pour bénéficier du CIR les entreprises doivent donc risquer un peu, et suivre la doctrine de Mario Andretti, champion de formule 1 : « Si tout est sous contrôle c'est qu'on ne va pas assez vite ».



Intervention de Me Simon Polrot, avocat fiscaliste

Quel était l'objet de votre intervention à la conférence ?

Mon objectif était de faire réagir l'administration fiscale à différentes questions pratiques que se posent les contribuables – et plus particulièrement nos clients – au sujet des rescrits fiscaux.

Quel est votre regard sur les éléments de réponse ?

Les réponses apportées par l'administration ont confirmé les forces et les faiblesses du rescrit.

Concernant la crainte évoquée pour beaucoup de nos clients que le dépôt d'une demande de rescrit ne soit un élément déclencheur d'un contrôle fiscal, notre expérience a parfois montré une certaine corrélation entre les deux événements. Sur ce point, Monsieur Bonnet et son équipe se sont montrés très rassurants et ils ont indiqué qu'aucune communication n'était assurée entre les services du contentieux qui traitent les demandes de rescrits et les services du contrôle dans le département de l'Ain.

La question des pénalités suite à un désaccord avec l'administration a ensuite été abordée. Si le rescrit permet effectivement de faire valider a priori une situation fiscale incertaine, il faut bien envisager ses contre-effets indésirables. L'applicabilité des pénalités de 40 % en cas de désaccord persistant a à ce titre été confirmée par le service. En outre, la complexité afférente au dépôt de certains types de rescrit ainsi que la portée limitée de ces décisions les rendent moins pertinents. C'est le cas notamment du rescrit spécifique au crédit d'impôt recherche, qui nous semble inadapté dans sa forme actuelle. La procédure garde cependant tout son intérêt dans certaines situations spécifiques, telles que le rescrit entreprises nouvelles, établissement stable ou les rescrits-valeur.

*Ingénieur – Docteur ingénieur – Docteur d'état
Professeur d'université en poste à l'INSA de Lyon*

Jean Louis GUYADER
jean-louis.guyader@insa-lyon.fr



La Commission départementale des impôts directs et des taxes sur le chiffre d'affaires : une opportunité à saisir dans le cadre de votre contrôle fiscal

Une des particularités de la Commission est qu'elle comprend deux représentants des contribuables, dont l'un peut être désigné par le contribuable contrôlé. Dans le cadre de contrôles fiscaux impliquant des sociétés, le MEDEF peut alors être désigné représentant. À ce titre, le MEDEF de l'Ain participe régulièrement à des Commissions départementales au cours desquelles il fait valoir les intérêts des entreprises.

CONTACT :
Paul CULTY
Tél. 04 74 32 17 10
paulculty@medef-ain.com

Simon POLROT de Fieldfisher avocats

21, boulevard de la Madeleine – 75001 PARIS
Tél. 01 70 37 81 52 - simon.polrot@fieldfisher.com

Retrouvez l'intégralité des informations sur notre site internet
<http://medef-ain.com/rescrit-fiscal-2.html>

Vous accompagner



Amallia Action Logement

Michel GALLET, Président du Conseil Territorial de Gestion d'Amallia Action Logement dans le département de l'Ain a récemment convié à la Maison des Entreprises, François GERMAIN, PDG de GERMAIN ARMATURES, pour présenter un projet innovant aux bailleurs sociaux.

Pourquoi avez-vous initié cette rencontre ?

Amallia Action Logement est l'acteur de référence du logement social. Sa collaboration active avec les collectivités territoriales, les pouvoirs publics, les partenaires privés et

associatifs, les bailleurs sociaux facilite le développement de réponses adaptées.

C'est en ce sens qu'il m'a paru intéressant d'organiser une rencontre entre une entreprise de l'Ain qui innove et des bâtisseurs à la recherche de produits techniques novateurs et soucieux de la maîtrise des coûts.



GERMAIN ARMATURES société familiale située à Treffort Cuisiat depuis 50 ans, dirigée aujourd'hui par François GERMAIN, compte 60 salariés et réalise un chiffre d'affaires de 8 millions d'euros. Le site de 20 000 m² dispose de 400m² de bureaux et d'un outil de production de 4500m² couverts et d'une zone de stockage importante.

Sous-traitant d'entreprises générales du TP et du BTP, GERMAIN ARMATURES rayonne sur toute la région Rhône-Alpes pour fournir et mettre en œuvre ses armatures (stade des lumières à Lyon, terminal

Innovation dans la construction

T1 Saint Exupéry) et même au-delà puisqu'elle a notamment participé à la construction du Viaduc de Millau.

Il y a 4 ans, François GERMAIN décide d'innover: accompagné par un bureau d'étude structure, COBIM, et s'oriente vers de nouveaux marchés en mettant au point une structure à ossature métallique légère destinée à la construction de maisons individuelles et bâtiments professionnels.

Easy Steel est un pan de mur assemblé en usine ou sur site, composé d'une ossature acier recouvert d'une enveloppe en fibre de bois compressé finition enduit extérieur minéral, avec une isolation intérieure en laine de bois. Le choix d'une enveloppe bois facilite une bonne régulation hygrométrique du bâtiment. Outre répondre aux nouvelles normes de construction

(thermique, feu, sismique, phonique...), cette solution efficace allie performance, confort et économie.

Monsieur GERMAIN indique « nous sommes aujourd'hui en capacité de réaliser jusqu'à une maison par jour. Deux ans et demi de retour d'expérience sur les premières réalisations visibles dans le département viennent conforter nos choix techniques. Une réunion de présentation avec AMALLIA nous a permis de nouer des contacts avec les bailleurs sociaux. »

CONTACT

EASY STEEL STRUCTURES

Produit par GERMAIN ARMATURES
140 route de saint etienne du
bois 01370 TREFFORT CUISIAT
structures@germain.fr

Trophées des Maires de l'Ain

Le 26 novembre dernier, au centre international des rencontres à Saint-Vulbas (01), Pascal Parent, Directeur général d'Amallia Action Logement, a remis le Trophée de la Solidarité à Daniel Fabre, maire d'Ambérieu-en-Bugey. Cette commune a été récompensée pour la création de mobilier urbain adapté aux personnes âgées. Au travers de cette cérémonie organisée par le Progrès de l'Ain, cette cérémonie permet à Amallia de rappeler ses missions auprès des collectivités : accompagner les politiques de l'habitat en finançant et en proposant des solutions logements abordables. Cette année, c'est aussi l'occasion d'annoncer la création du futur groupe Action Logement et le maintien des liens de proximité, qui seront assurés au sein de 13 délégations régionales.



Pourquoi remettre le trophée de la solidarité ?

Parce que le logement est « un concentré de solidarité », à laquelle participent l'Etat, les collectivités, la Caisse des Dépôts et Consignations, les acteurs privés...

Action Logement est un acteur solidaire à part entière. En aidant les salariés à se loger, il permet l'accès à un premier emploi, facilite les mobilités professionnelles, aide les salariés en difficulté. C'est une contribution d'intérêt général.



247 Chemin de Bellevue
BP 21 - 01960 Péronnas

Tél. 04 74 32 17 10
Fax 04 74 32 00 59

sylviefavro@medef-ain.com
www.medef-ain.com

Prochaine publication de la lettre du MEDEF de l'Ain : février 2016. À très bientôt! Contact : Sylvie Favro
Directeur de publication : Paul Culty - Délégué général du MEDEF de l'Ain - Réalisation : www.dsfi.fr